



PRESENTATION DU RESEAU NATIONAL APCFAR-TOGO

(L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CENTRES DE
FORMATION AGRICOLE ET RURALE)

Juillet 2024, Thiès



HISTORIQUE DU RÉSEAU (1/2)

1. Pourquoi, quand et comment est né le réseau ?

- Depuis 2010, le programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) qui a apporté de réelles mutations dans le secteur agricole à travers les différents projets, a suscité de nombreuses attentes en ressources humaines qualifiées dont le secteur agricole et rural a besoin pour faire face aux défis auxquels il est confronté
- Dans le cadre de la rénovation des dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale, notre ministère a organisé les 24 et 25 octobre 2013, une journée thématique qui a permis de faire le diagnostic de la formation agricole rurale (FAR) au Togo et de définir les axes d'actions futures pour la rénovation du système de formation.
- Les CFAR existants déjà jouent un rôle prépondérant au niveau de leurs territoires et sont des acteurs privilégiés d'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Mais force est de constater que ces CFAR existants, évoluent en rang dispersé et peinent à faire face aux nombreux défis d'offre de formation adaptée aux besoins en métiers, de fonctionnement, de mobilisation des ressources et de financement de leurs programmes respectifs



HISTORIQUE DU RÉSEAU

1. Pourquoi, quand et comment est né le réseau ?

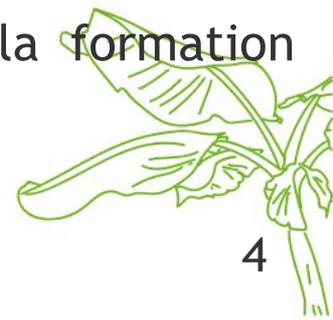
- ❑ Selon une étude menée au Togo par le Réseau Far en mars 2021; 116 000 apprenants/an sont formés dans les CFAR avec 48 000 nouveaux inscrits/an.
- ❑ Les CFAR jouent donc un rôle crucial dans le développement du secteur agricole en dotant les apprenants de compétences.
- ❑ C'est dans ce contexte d'arrivée massive des apprenants sur le marché de l'emploi où l'Etat ne peut plus offrir de l'emploi pour tous, que les initiatives des CFAR se positionnent comme alternative durable à l'auto emploi.
- ❑ C'est en prenant acte des nouveaux enjeux au Togo et afin d'accompagner les efforts du gouvernement Togolais dans sa mission, que les CFAR se sont volontairement réunis pour créer le 17 octobre 2015 au Centre international de développement agropastorale (CIDAP) à Baga, l'APCFAR qui regroupe aussi bien les centres publics que privés
- ❑ Ce processus de création a été accompagné techniquement par la DFDTOPA/MAEDR, la DFPA/META avec l'appui financier de l'EFPTA-GIZ



SES MISSIONS

2. Quelles sont les missions du réseau ?

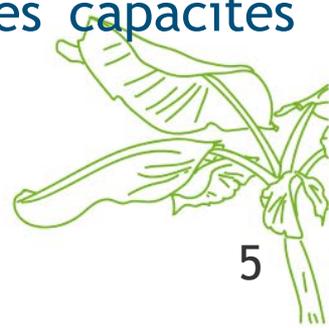
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle agricole et rurale au TOGO ;
- Faciliter la mutualisation des expériences en matière de formation professionnelle agricole et rurale au Togo et avec d'autres réseaux sur le plan régional et international;
- Colleter et diffuser les bonnes pratiques de la formation professionnelle agricole et rurale;
- Animer un partenariat agissant avec les ministères en charge de la FAR, le patronat et les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur agricole et rural;
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la formation agricole et rurale (SNFAR);
- Représenter les CFAR auprès de ses partenaires publics et privés.



SES ACTIVITÉS

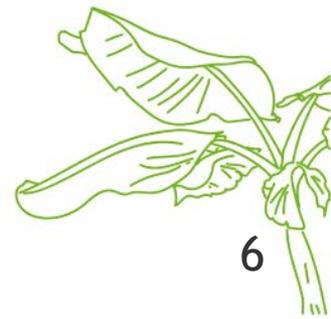
3. Quelles sont les activités du réseau?

- Capitaliser et mettre à la disposition des CFAR, des ressources formatives éprouvées ainsi que les bonnes pratiques FAR et d'insertion professionnelle des apprenants sortants;
- Mobiliser les ressources internes et externes
- Appuyer les CFAR pour l'amélioration de leur gouvernance et de leur dispositif de formation;
- Développer des actions de Lobbying et de plaidoyer auprès des partenaires publics et privés pour des divers appuis au renforcement des capacités opérationnelles des CFAR;
- Servir de lien entre les CFAR et les Partenaire.



PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

1. Existe-t-il une SNFAR dans votre pays? Oui
2. Quelle mise en œuvre de cette SNFAR actuellement? Les programmes/projets relatifs à la FAR prennent compte de la SNFAR dans leur mise en œuvre. C'est le cas du Projet SAFARI de l'AFD au Ministère de l'Agriculture, d'autres projets/programmes de la KFW, de la GIZ, les formations de courte durée du Ministère de l'Enseignement Technique
3. Quel lien le Réseau a-t-il avec la SNFAR (son élaboration et sa mise en œuvre)? Les membres du RN avaient contribué à l'élaboration de la SNFAR et le RN est impliqué dans la mise en œuvre des projets/programmes des partenaires.





SES MEMBRES (1/2)

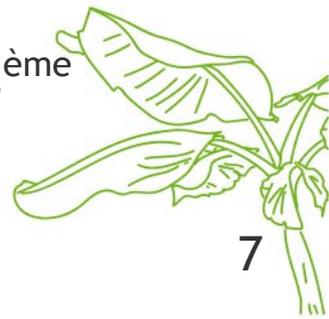
1. Composition des membres ou instances de direction des réseaux formels

→ BUREAU EXECUTIF (BE)

👉 le bureau exécutif se compose de : un président, un secrétaire général ; un secrétaire général adjoint, un trésorier général et un trésorier général adjoint.

→ COMITE DE SURVEILLANCE et DE CONTRÔLE (CCS)

👉 le CCS se compose de : un président, un 1^{er} Rapporteur et un 2^{ème} Rapporteur.





SES MEMBRES (2/2)

Qui sont ses membres (typologie) ? Combien sont-ils ? Quels sont leurs rôles ?

- Les membres de l'APCFAR sont tous les CFAR
- 25 CFAR ont été les membres fondateurs de l'APCFAR
- Le nombre de membres est aujourd'hui de 71 CFAR aussi bien publics que privés répartis dans les 5 régions du Togo
- Formation et contribution à la vie du RN

Quel (s) type (s) d'adhésion des membres ? Quelle fréquence de mise à jour des membres ? Comment ?

- Envoi de la demande d'adhésion et après la lettre réponse du Président de l'APCFAR
- Paiement des frais d'adhésion sont fixés à 50 000 F CFA/CFAR et de la cotisation annuelle de 20 000 FCFA de l'année en cours ;
- La cotisation annuelle obligatoire par CFAR membres actif est de 20 000 FCFA.
- La mise à jour des membres se fait à tout moment dès que l'APCFAR est saisi par le CFAR membre; soit après une nouvelle adhésion. Tout compte fait l'animatrice a de fréquents contacts avec les CFAR pour ce faire.





SON ORGANISATION (1/3)

1. Comment est organisée la gouvernance du réseau? Qui fait quoi (rôle des membres, du Bureau) ?

→ Quatre (04) catégories de membres:

- 1: FONDATEURS,
- 2: ACTIF,
- 3: SYMPATHISANTS et
- 4: D'HONNEUR

- **Est membre fondateur de l'APCFAR**, toute personne morale ayant participé à l'Assemblée Constitutive et remplissant les conditions d'adhésion et dont le nom figure au procès-verbal.
- **Est membre actif**, toute entité de formation agricole agréée ou non par l'Etat Togolais adhérant aux statuts et obligations en découlant.
- **Peut avoir le statut de membre sympathisant** toute structure intéressée par le développement de la formation agricole et dont les activités concourent à la réalisation et à l'atteinte des objectifs de l'association APCFAR.
- **La qualité de membre d'honneur est décernée** par l'Assemblée Générale sur proposition du bureau exécutif à toute personne physique ou morale qui s'est distinguée soit par ses services, soit par toute action exceptionnelle en faveur des objectifs poursuivis par APCFAR-Togo.

SON ORGANISATION (2/3)

1. Comment est organisée la gouvernance du réseau? Qui fait quoi (rôle des membres, du Bureau) ?

→ **Assemblée générale des CFAR membres** : L'assemblée générale est l'instance suprême de l'Association. Elle est composée des représentants de toutes les structures membres.

→ **BUREAU EXECUTIF (BE)**

☞ Organe de direction, d'animation et d'exécution de l'APCFAR

☞ conduit les affaires de l'association selon les orientations fixées par l'assemblée générale

☞ se réunit sur convocation de son président ou des deux tiers (2/3) de ses membres au moins une fois par trimestre.

☞ le bureau exécutif se compose de : un président, un secrétaire général ; un secrétaire général adjoint, un trésorier général et un trésorier général adjoint.

→ **COMITE DE SURVEILLANCE et DE CONTRÔLE (CCS)**

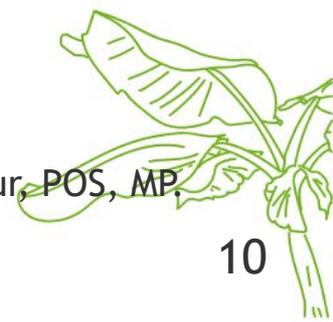
☞ Organe de contrôle et de surveillance des biens et ressources de l'Association

☞ Peut opérer des contrôles inopinés

☞ Effectue au moins un contrôle par an et rend compte à l'AG

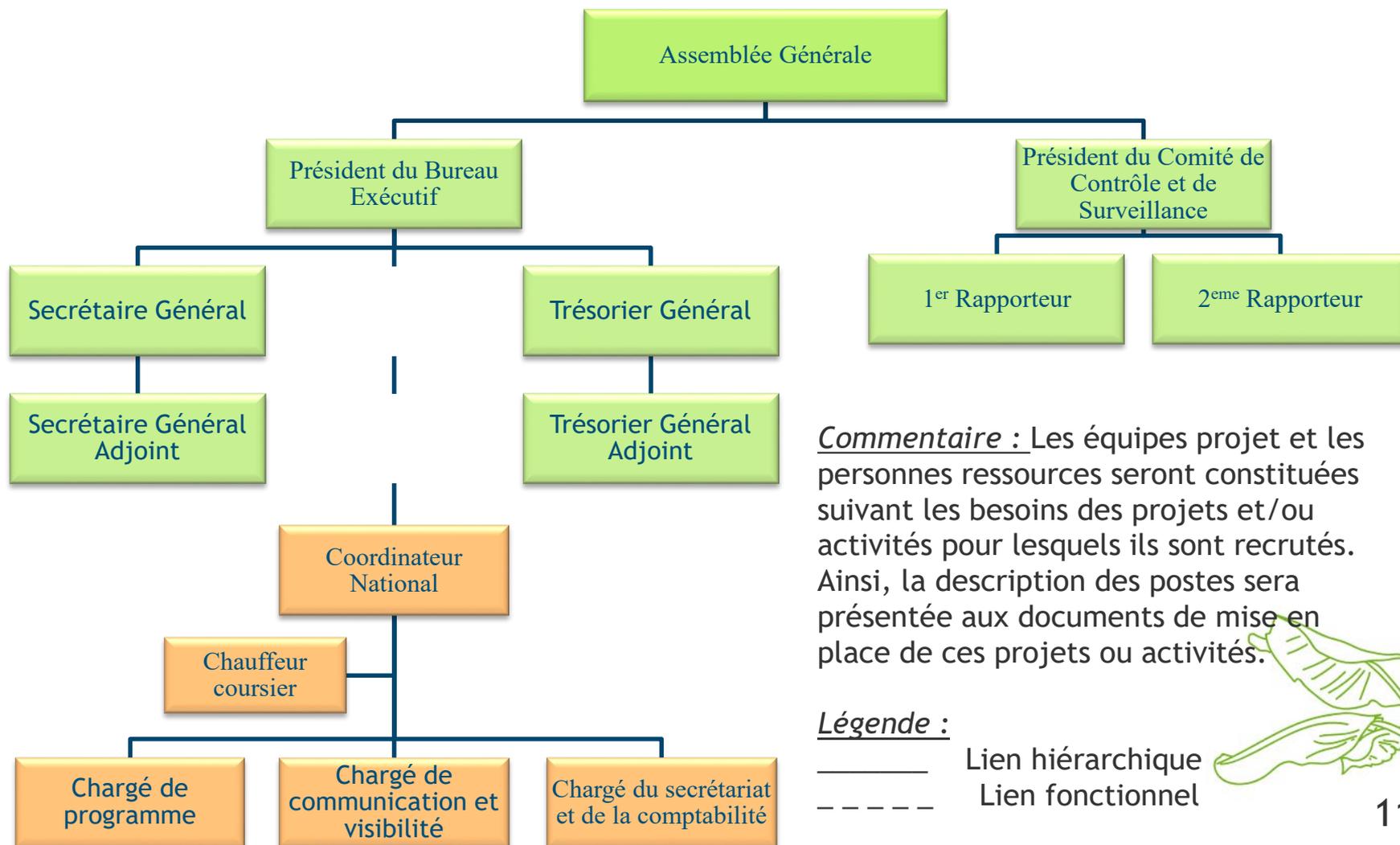
☞ le CCS se compose de : un président, un 1^{er} Rapporteur et un 2^{ème} Rapporteur.

1. Le réseau dispose-t-il d'une charte / textes associatifs ? Statuts et Règlement Intérieur, POS, MP.



SON ORGANISATION (3/3)

ORGANIGRAMME



BILAN 2024 (1/14)

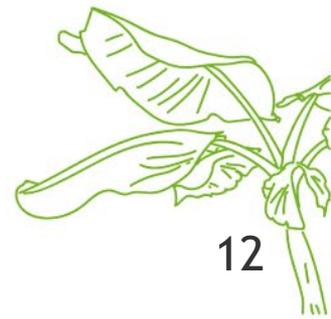
1. Quels changements ont été permis au niveau de la FAR du pays à travers les activités du Réseau ? Quels résultats/ effets/ impacts ?

Quelques résultats au niveau des CFAR

❑ Les Appenant.e.s Formé.e.s durant les 5 dernières années :

- 8 966 Formés dont :
- 6 756 garçons soit 75%
- 2 210 filles soit 25%

❑ Existence de stratégies d'insertion des sortants dans certains CFAR



BILAN 2024 (2/14)

Quelques résultats au niveau des CFAR





BILAN 2024 (3/14)

Au niveau du réseau national

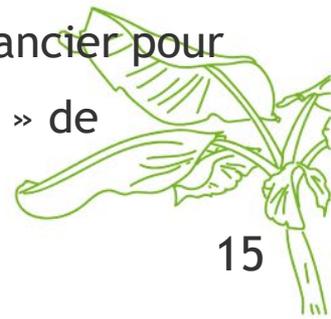
- ❑ L'APCFAR s'est positionné comme interlocuteur dans le domaine de la FAR au Togo et toujours consulté ou associé pour toute question en lien avec la FAR;
- ❑ L'APCFAR a permis aux CFAR de prouver leur existence au niveau des territoires et d'être mis en relation
- ❑ Réalisation de plaidoyer auprès des Ministères du MAEDR et MET pour la revue des conditions d'obtention d'agrément adaptées aux spécificités des CFAR, ce qui a abouti à l'élaboration des projets de textes;
- ❑ L'APCFAR a permis aux CFAR de disposer des exemplaires de chacun des treize (13) syllabus et 300 exemplaires de 13 cahiers de l'apprenant élaborés avec l'appui de la FAO/PNPER pour la formation des promoteurs d'entreprises et les apprenants des CFAR, les versions numériques des cahiers d'apprenants sont reçues de la FAO et mise à la disposition des CFAR et des recherches de mémoire sur la FAR pour les master en ingénierie de formation Agricole et rurale;



BILAN 2024 (4/14)

Au niveau du réseau national

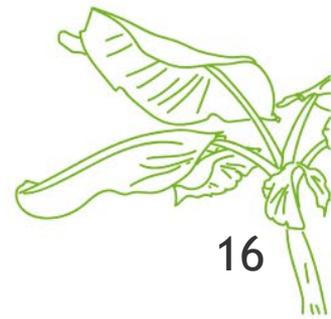
- Appui de la GIZ-ProFinA: Institution des trois (03) produits de connaissance (FFC: Cycle Financier des Agriculteurs) et le ME: Modèle Economique et FANEPIA) dans les CFAR, formation de 8 formateurs des formateurs des CFAR sur le FFC et ME, appuis à l'élaboration de la stratégie de mise à échelle des trois (03) produits de connaissance (FFC, ME et FANEPIA) dans les CFAR, Recherche d'appuis pour les ateliers de formation des formateurs pour la mise à échelle.
- Participation à la formation des formateurs sur l'outil de connaissance FFC et le ME de ProFinA / GIZ
- Participation à la validation de l'outils de connaissance intitulé « Cycle Financier pour les très petites et moyennes Entreprises de Transformation Agricole (CEFETA) » de ProFinA/GIZ



BILAN 2024 (5/14)

Au niveau du réseau national

- ❑ L'APCFAR a servi de canal pour la sélection des CFAR/organisations aux fins de la mise en œuvre de l'approche « Synergie Genre et Agrobusiness (SyGAb) de la GIZ-EFTPA-Femme au Togo ;
- ❑ L'APCFAR a participé à toutes les étapes de formation et d'élaboration des projets d'établissement (PE) des CFAR et sert aujourd'hui de Canal d'informations et d'orientation des CFAR ainsi que des apprenants/sortants;
- ❑ Avec la GIZ-ProSAC, démarrage de partenariat pour les formation en irrigation



BILAN 2024 (6/14)

APCFAR LEGAL ET RASSEMBLEUR

❖ L'APCFAR est un acteur suffisamment légitime et crédible pour améliorer les dispositifs de formation agricole en se référant à quelques points d'attention sur l'APCFAR :

L'APCFAR a obtenu auprès du ministère en charge de la décentralisation et du développement des territoires, le récépissé d'association le 22 juin 2020. Sa référence est : N°0392/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 22 juin 2020 et publié dans le Journal Officiel de la République Togolaise N° 22 paru le 1^{er} Juillet 2020 à la page 2.

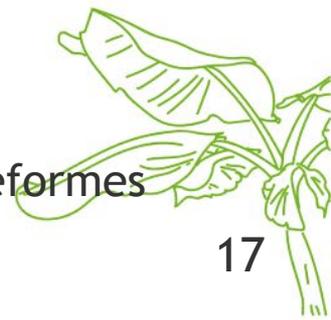
L'implication de l'APCFAR dans les activités des institutions de l'Etat togolais en lien avec la FAR ;

Orientations des partenaires vers l'APCFAR lors de leurs recherches d'informations en lien avec la FAR

ANIMATION DU RÉSEAU TRES FLUIDE

Quels constats ?

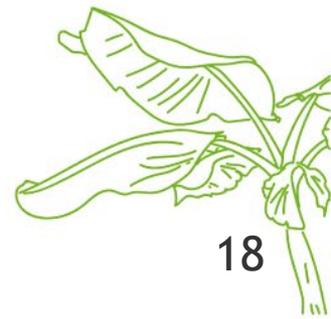
La circulation rapide de l'information en temps réel à travers les divers plateformes WhatsApp



BILAN 2024 (7/14)

APCFAR membre du Réseau FAR et fonctionnel

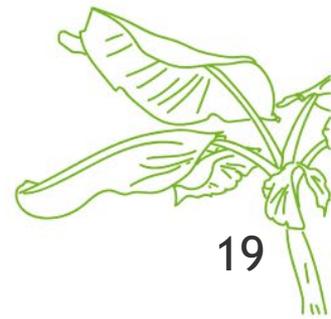
- La reconnaissance au niveau du Réseau FAR comme réseau national officiellement reconnu des pays membres du Réseau FAR (RIFAR) avec tout l'accompagnement qui suit ;
- Fonctionnement des organes avec la tenue régulière des réunions du Bureau Exécutif, le contrôle par le CCS et la tenue régulière de l'assemblée générale et le renouvellement régulier des instances de décisions.



BILAN 2024 (8/14)

Avec l'appui du projet SAFARI/AFD au niveau du RN

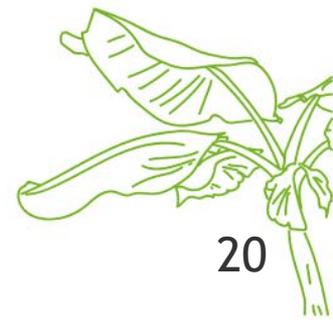
- ❑ Appui pour le recrutement d'une animatrice (en fonction depuis le 13 janvier 2020) avec pour mission d'appuyer le BE, animer et coordonner les activités du réseau ;
- ❑ Réhabilitation d'un bureau fonctionnel et d'une salle de réunion équipée abritant le siège de l'APCFAR hébergé à l'INFA -TOVE à Kpalimé; et l'appui à son fonctionnement, etc.
- ❑ Appui à l'élaboration d'un plan d'orientation stratégique (POS), assorti d'un plan d'action annuel et à l'élaboration du Manuel de procédures, etc.
- ❑ Appui à la régularité des rencontres statutaires



BILAN 2024 (9/14)

Avec l'appui du projet SAFARI/AFD au niveau du RN

- ❑ Divers renforcements de capacités
- ❑ Organisation de la rencontre de réflexion sur les stratégies de mobilisation des ressources en faveur de l'APCFAR
- ❑ Organisation de la rencontre d'échange avec les PTF/MINISTERES sur le positionnement de l'APCFAR dans la formation agricole et rurale
- ❑ Organisation de l'atelier de formation des membres du BE/CCS et du comité technique de mobilisation des ressources sur le plaidoyer et le lobbying et sur l'élaboration et la mise en œuvre de projet.
- ❑ FORMATION des membres du BE/CCS sur l'utilisation du MP



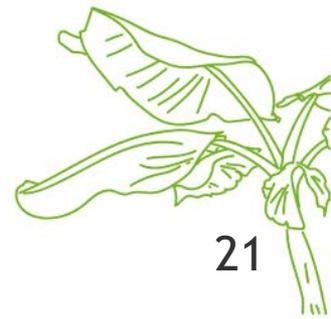


BILAN 2024 (10/14)

Avec l'appui du projet SAFARI/AFD au niveau des CFAR

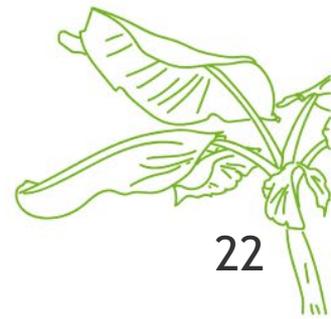
Divers appuis directs aux CFAR

- Renforcements de capacités du personnel des centres sur diverses thématiques,
- appuis en constructions/réhabilitations
- Appui en intrants et matières d'œuvres
- Appuis dans l'élaboration des textes d'obtention d'agrément adaptés aux spécificités des CFAR



BILAN 2024 (11/14)

Avec l'appui du projet SAFARI/AFD

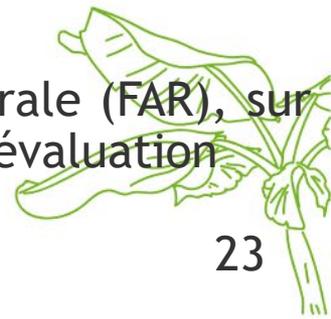




BILAN 2024 (12/14)

Avec l'appui Réseau FAR international

- Mise à disposition de Consultants pour l'élaboration du POS de l'APCFAR et des PE des CFAR;
- Formation sur FAR CARTO;
- Formation sur l'animation du réseau national sur « Faire vivre »
- Formation sur l'économie de la formation-insertion;
- Organisation du module en présentiel du Master MIFAR promotion 2023-2024 au Togo (01 lauréat pour la 1ère Promotion et 05 étudiant.e.s pour 2023-2024),
- Formation sur L'expertise Internationale en Formation Agricole et Rurale (FAR), sur l'animation des réseaux nationaux, à l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation





BILAN 2024 (13/14)

Avec l'appui Réseau FAR international

- Formation sur la mise en place d'un DSE au niveau RN;
- Accueil de deux (02) stages de Master 2 sur la « Prise en compte du genre dans les CFAR au Togo »;
- Implication du RN dans diverses activités du Réseau FAR;
- Deux (02) Représentants pays (Président de l'APCFAR et Jacques AYITE) et un (01) membre désigné (Véronique DANSOU au niveau de la gouvernance du Réseau FAR);
- Trois (03) projets mise en œuvre au Togo suite l'AAP;
- Mise en partenariat (Brücke. Le pont et Ministère de l'agriculture français).





BILAN 2024 (14/14)

Avec les deux (02) Ministères de Tutelle : MAEDR et MET

- Renforcement des capacités sur plusieurs plans ;
- Divers Appuis techniques et financiers aux CFAR à travers le projet SAFARI (MAEDR) et les formations de courte durée (MET)
- Participation à différentes activités;
- Revue des conditions d'obtention d'agrément adaptées aux spécificités des CFAR, ce qui a abouti à l'élaboration des projets de textes;
- Mise à disposition de la conseillère juridique du MET pour suivre les dossiers d'agrément des CFAR jusqu'à la signature des textes par la Présidence de la République

❖ **Réalisez-vous des rapports d'activités annuels ?** Oui **A qui est-il diffusé ?** Aux partenaires (Coordination du Projet SAFARI, l'AFD, MAEDR, MET, GIZ-EFTPA)





STRATÉGIE DU RÉSEAU (1/2)

Quelle stratégie du réseau pour jouer son rôle dans la FAR au niveau de son pays? En se dotant d'un Plan d'orientation stratégique.

- ❑ **Comment cette stratégie est-elle mise en œuvre?** Par un travail en étroite collaboration avec ses membres (CFAR), implication directe de certains CFAR dans la réalisation de certaines activités (mise en de comité technique de mobilisation des ressources) et par un travail en collaboration avec les partenaires (les 02 Ministères de tutelle, les partenaires) à travers une coordination du personnel opérationnel au siège.

2. Quels constats? Reconnaissance de l'importance du RN dans le pays comme acteur crédible et incontournable dans la FAR.

- ❑ **Et quelles difficultés rencontrées ?** La mobilisation des ressources, l'inexistence d'un dispositif de suivi-Evaluation n'a pas permis d'avoir les traces des activités réalisées depuis 2015 (création du RN) jusqu'en 2020 où une animatrice est recrutée. Le suivi des apprenant.e.s sorti.e.s des CFAR dû à l'inexistence d'un dispositif au niveau du national (RN). Le problème d'insertion durable des sorti.e.es des CFAR. La prise en compte du genre dans la FAR à travers un mécanisme formel et institutionnalisé.

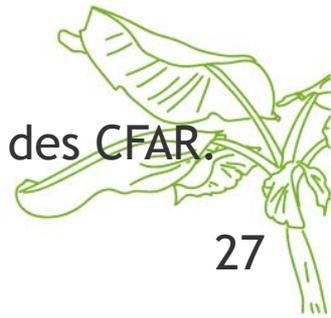




STRATÉGIE DU RÉSEAU (2/2)

□ Quels besoins / accompagnements ?

- Renforcement de capacités et accompagnement pour la mobilisation des ressources pour plus de dynamisme dans la FAR;
- Accompagnement lors de l'opérationnalisation du DSE élaboré;
- Accompagnement lors de l'élaboration de la stratégie genre au niveau du RN pour une meilleure prise en compte du genre dans la FAR par la contextualisation de la stratégie genre du Réseau FAR;
- Accompagnement pour le développement d'une stratégie et la mise en place d'un mécanisme pour une insertion durable des apprenants à la fin de leur formation;
- Accompagnement à la mise en place d'un mécanisme de suivi des sorti.e.s des CFAR.





SUIVI AU NIVEAU DU RÉSEAU

1. **Quel (s) outil (s) pour le suivi de l'action ?** DES à travers son opérationnalisation et son actualisation
2. **Quels constats?** Implication de tous les membres et les élus. C'est un document dynamique et il mérite des actualisations et quelles difficultés rencontrées ? Demande beaucoup de temps à y consacrer. La lenteur de retour des acteurs concernés.

Quels besoins / accompagnements ? Accompagnement lors de la mise en œuvre.

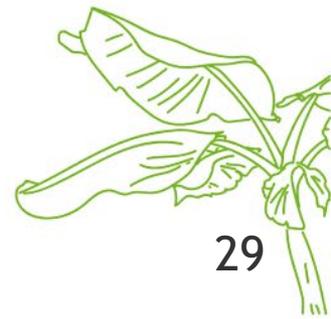




ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

➔ Par rapport à i) leurs finalités et objectifs ; ii) sa gouvernance ; iii) sa légitimité vis-à-vis des institutions et ses propres membres et iv) sa capacité d'agir :

1. Quelles sont ses forces ?
2. Quelles sont ses faiblesses ?
3. Quelles sont les opportunités pour le réseau?
4. Quelles potentielles menaces ?





ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

FFOM APCFAR

FORCES

- Diversité et bonne expertise des membres
- Reconnaissance officielle par l'Etat togolais : le récépissé d'association obtenu sous le N° 0392/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 22 juin 2020
- Existence des organes statutaires;
- Existence d'un Plan d'Orientation Stratégique
- Existence d'un personnel pour la coordination avec un siège équipé
- Existence de plateforme d'échange entre les membres du BE et du CCS d'une part et entre les CFAR d'autre part
- Existence d'outils stratégiques pour le fonctionnement (POS, manuel de procédure, etc.)
- Renforcement des capacités pour constituer un pôle de compétences

FAIBLESSES

- Faible capacité de mobilisation des ressources financières (Absence d'autonomie financière)
- Absence des points focaux au niveau local/régional
- Existence des CFAR non agréés parmi les membres
- Absence d'un dispositif pour la capitalisation de l'expertise des membres
- Faible développement de la stratégie de communication

OPPORTUNITES

Intervention de plusieurs PTF pour la rénovation de la FAR
Politiques nationales favorables à la promotion du secteur agricole
Accompagnement du Réseau FAR aux plateformes nationales.
Accompagnement institutionnel du SAFARI
Existence d'une plateforme pour la mutualisation des ressources pédagogiques
Existence d'une stratégie nationale de la FAR

MENACES

Faiblesse des mécanismes de financement pour l'insertion des sortants.
Absence de cadre légal pour la subvention des centres privés de formation agricole
Absence de subvention à la formation agricole et rurale
Inadéquation entre la Recherche, la Vulgarisation, la Formation et la Production.
Survenance de crises sanitaire